

Estournel, voir **Croy**, **Merode** (1618), **Montmorency**, **Noyelles**, **Zuijlen**, **Vilain**.

Estricx, voir **Esschericx**, **Woelmont**; **Eschericx**, Suppl.

Estuveur, voir **Abbaye**, Suppl.

Etalle. La *fealteit destables* fait apposer à un acte de Wenceslas, duc de Luxembourg, le *siet dou tabelion destables*, 1366, le 4 août : parti ; au 1^{er}, deux poissons adossés et un semé de croissettes (simples), au pied fiché ; au 2^d, coupé ; a, un burelé ; b, deux poissons adossés. Une petite tour, brochant en cœur sur l'écu. L. :  *Sael de la prevosteit destables* (Luxembourg, c. IV, l. XVI, N° 9) (voir **Wijer**).

Etten, voir **Hanon**, Suppl.

Eupen (P.-J.-S. van), chanoine gradué et pénitencier de la cathédrale de Notre-Dame, à Anvers, etc., habitant rue des Récollets, à Anvers, 1787 : d'or à une lance et au grêlier, lié, brochant en pointe, suspendu au haut de la lance. C. : une étoile. Sans L. (cachets en cire rouge) (C. C. B., reg. 46340, 46343, 46369, 46374).

Eve, voir **Carondelet**, **Oijenbrughe**, **Waha**.

Evelbarn. *Heinricus Hevelbern* donne en aumône à l'église Sainte-Marie-des-Dunes, de l'ordre de Cîteaux, 75 mesures in *Coppenvic, infra ministerium de Axla* (Axel), en présence de Henri, abbé de Saint-Nicolas, à Furnes, de Jourdain, prévôt de

Sainte-Walburge, à Furnes, de Gérard, doyen de cette église, et de *Hugo, miles de Lorenghe* [cm], 1227, in *die palmarum* : écu pyriforme ; plain ; au chef plain. L. :  *Sigillum Hein . . ci Evelbarn*. Contre-scel : une rose à sept feuilles (gravure très barbare, sur la poignée de l'épée ?) (Comte Thierry de Limburg-Stirum).

Ever, voir **Serjacops**.

Everaerts, voir **OVERBEKE**.

Everberg. *Wallerus de Eversberghe*, homme de fief du duc de Brabant et échevin de Vilvorde, 1266, *feria secunda post ascensionem domini* : trois losanges. L. :  *S' Walt scab de V . . (Cambre)*.

Everbout (Josse) (et Everboudt), homme servant et bailli de *Jasparkin*, fils de Jean van Riebecke, 1515, le 27 juin ; homme servant du damoiseau François *dongnies* (d'Oignies), seigneur du Quesnoy, qui remet des aveux au bourg de Bruges, 1515, le 12 et le 17 juillet ; déclare tenir, lui-même, dudit bourg, une rente sur des biens à Varsenaere, Houttave, à Ghistelles et dans le métier d'Oostburg, 1515, le 21 juillet : un sanglier passant. L. : *S Joos Everbout* (Fiefs, Nos 8213, 7838, 8767, 8906) (voir **Velde**).

Everwijns, voir **Visscherijen**.

Evrard, voir **Royer**.

Ewijk, voir **Rossum**.

F

Faber, voir **Smet**, **Vannérus**.

Fabri, voir **Vannérus**.

FAGNUELLES, T. I, p. 441, est **Fagnolles** (C.-G. ROLLAND, *Histoire généalogique de la maison de Rumigny-Florennes*, 1891).

Faille (*Den edelen heere Jacobus della*), bourgmestre (du dehors) d'Anvers, résidant in *de Lombaerstraet*, collateur d'une fondation en l'église Saint-Georges, sans date (1787) : un chevron, chargé de trois fleurs de lis, accompagné en chef de deux têtes de lion affrontées et en pointe d'une tête de léopard, bouclée. C. : un croissant, soutenant une fleur de lis. Sans L. (cachet en cire rouge) (C. C. B., reg. 46342).

— (J.-J. Della), major de la ville d'Anvers, collateur d'une fondation dans la cathédrale d'Anvers, comme usufruitier du chef de sa femme, Marie-G.-T.-J.

Collin, fille aînée de Catherine Bosschaert, femme de damoiseau Adrien de Witte, amman d'Anvers, 1787 : même écu et C. Cq. couronné. Sans L. (cachet en cire rouge) (Ibid., reg. 46340).

Faille (Le baron della) d'Huijsse, collateur, en qualité de l'un des deux tuteurs (l'autre et A. del Rio) de damoiseau François-Xavier Borluut, seigneur de *Noortdooq*, à Gand, mineur, d'une chapellenie en l'église d'Huijsse, châtellenie d'Audenarde, chapellenie fondée, devant les échevins de la *Keure* de Gand, le 15 novembre 1682, par Jean Borluut, chevalier, seigneur d'*Assenburgh* (Assenbrouck), et dame Madeleine van Dongelberghe, 1787 : même écu, le champ de sable. L'écu sommé d'une couronne à treize perles, dont trois relevées. S. : deux léopards lionnés, couronnés, tenant, chacun, une bannière de l'écu. Sans L. (cachet en cire rouge) (Ibid., reg. 46609).

Faille (Jean-Charles-Adrien della), baron de Nevele, Estaimpuis, *Roncheval*, libre seigneur de *Pou-sele*, etc., résidant à Anvers, Longue rue Neuve, collateur d'une fondation en l'église Saint-Georges, sans date (1787); le même, résidant à Gand, collateur d'une chapelle castrale au château de [Bachte-] Sainte-Marie-Leerne, au pays de Nevele, 1787 : écartelé; aux 1^{er} et 4^e, comme *Jacobus*; aux 2^e et 3^e, une croix, cantonnée de quatre lions. Sur le tout, un écusson d'argent à la croix d'or (**Nevele**). L'écu, ovale, sommé d'un bonnet baronial. S. : deux léopards lionnés, tenant, chacun, une bannière, la 1^{re} de *Nevele*, la 2^{de} des 2^e et 3^e quartiers. Devise : *Moderata durant*. Sans autre L. (cachets en cire rouge) (Ibid., reg. 46342, 46611).

— (Jean-Bapt. della)-Waeloos, résidant à Anvers, Longue rue Neuve, collateur de deux fondations, à Anvers, 1787 : écartelé; aux 1^{er} et 4^e, comme *Jacobus*; aux 2^e et 3^e, contre-écartelé; aux 1^{er} et 4^e, un sanglier passant; aux 2^e et 3^e, trois chevrons (**Werve**). L'écu ovale. Même C. que *Jacobus*. Sans L. (cachets en cire rouge) (Ibid., reg. 46341, 46342).

— (Damoiseau Corneille della), à Gand (voir **Mou-riau**), 1788 : écartelé; aux 1^{er} et 4^e, comme *Jacobus*; aux 2^e et 3^e, d'or au lion, accompagné en chef à dextre d'une aigle éployée. Même C. que *Jacobus*. Sans L. (cachet en cire rouge) (Ibid., reg. 46367) (voir **Woelmont**, **Wouters**).

Faing, voir **Veranneman**.

Falkenburg. *Hartus*, en *edel kenet*, *Conemans seylien brouder van Falkenberch*, reconnaît avoir reçu, de la main de *her Frederich, ritter, heren zo Bacourt* (Beaucourt), sa part de la créance revenant à lui et à son dit frère, du fief de *Joncher Jorio seylich* (sans autre nom), 1347, *des dinstages nach sente Jehannes dage Batisten* : un léopard. L. : v de (Arch. de l'Etat, à Luxembourg, fonds de Reinach).

L'inventaire imprimé dit : « Sceau tombé. » Or, en août 1899, ce sceau se trouvait encore appendu.

Falkendange, voir **Langelaar**, **Puttelange**.

Falkenhayn, voir **Langelaar**, **Strainchamps**.

Falkensteln. *Johannes*, dominus de *Falkensteyn*, déclare que *Walterus*, miles, dominus de *Clerva* (Clervaux), s'est porté garant, avec d'autres, pour 400 livres tournois, envers dominus *Johannes dictus Proudum*, bourgeois de Trèves, pro *Yrmegarde*, sorore nostra, collateralis domini *Ernesti dicti Pit-tipas, civi treverensi*, et promet de le tenir indemne, 1330, *seria quinta ante Johannis Baptiste*; *Edele her her Johan van Valkinsteyn*, scelle 1340, *ultima die mensis maij* : d'hermine à l'écusson plain. L. : ✠ *S Iohan* *Falkinsten* (Arch. de l'Etat, à Metz, Seigneurie de Clervaux).

Falkenstein. *Blantzflors*, *frauce zu Valkinsteyn und zu Bettingin* (Bettange), déclare avoir constitué son garant : *hern Herman van Brandinberg* (Brandenburg), *herrin zu Esche* (Esch), *unsin neven*, envers *Heyntzin van Zieverej*, bourgeois de Trèves, 1360 : parti; au 1^{er}, un lion, au lambel brochant; au 2^d, d'hermine à l'écusson plain (Ibid.).

La ligne de séparation indicative du parti manque.

— *Wilhelm von Vallensteyn* (!) (voir **Soleuvre**), 1442 : trois faucons. C. : un faucon essorant. L. : *Im vo Fal[k]* *in* (Arnhem, Chartes de Luxembourg, N° 832) (voir **Vianden**; **Brandenburg**, Suppl.).

Familleureux. *Jehans*, dis *Martias*, dou *Familleus Rues*, sires dou *Bos sign[ou]r Ysach* (Bois-Seigneur-Isaac), *escuquiers*, déclare que, devant lui et ses échevins, un bourgeois de Nivelles a transporté une terre à l'hôpital de Sainte-Gertrude, dit de Saint-Nicolas, à Nivelles, 1350, le 19 *geisserech* (juin) : plain; au chef enclavé, chargé de trois maillets penchés. L'écu chargé d'une bordure (simple). L. : *S' Ieh dit Mart* ... *l l Familev* (Nivelles, Hospices) (voir **Warde**; **Mons**, Suppl.).

Familleureux, voir **Huldenberg**, Suppl.

Familleux, voir **Warde**.

Fariseau, voir **Phariseau**.

Faucogney. *Hanris de Facoingney*, chevaliers, et dame *Jehenne de Blāmont* (Blāmont), sa femme, 1348; le mari : trois cotices, à la bordure engrêlée. Volet de l'écu. C. : un coussin, soutenant une grosse boule. L. : ✠ *Sigillvm [St ?]* *de Fa* *militis*. Contre-scel : même écu, mais des bandes au lieu de cotices. Cq. couronné. C. : une gerbe, ou plumail. L. : *S' Hanri de Facoynni* (Archives de l'Etat, à Luxembourg, fonds de Reinach).

— *Jehenne de Blāmont*, ci-dessus, 1348 : parti; au 1^{er}, trois bandes; au 2^d, deux poissons adossés. L'écu (!) chargé d'une bordure engrêlée. L'écu accosté des lettres *g* — *g*, et surmonté d'une lettre *f* (?). L. cassée (Ibid.).

Faucompierre (Jean, sire de), 1322, cité T. I, p. 445, est un **Brandenburg**. Comp. les actes du fonds de Clervaux, à Metz, de 1319 (N°s 103, 104) et de 1334 (N° 180) (voir **Falkenstein**, Suppl.).

Faucon (*Jehan* dou), 1397 : l'écu décrit T. I, p. 443-6, est tenu par un homme sauvage, sans massue, et supporté par deux léopards lionnés, assis. L. : *S Hennekin dov Favcon* (Namur, N° 1263).

Fauconnier, voir **PÜCH**.

Fauquemont. *Leonart van Valkenborch*, clerc,

scelle un acte des échevins de Maestricht, 1435 : un senestrochère, paré d'une large manche, mouvant du haut du bord senestre, au lambel brochant (Chevalier Cam. de Borman, à Schalkhoven).

Faust, voir **Stromberg**.

Feij, voir **Roelofs**.

Feyen, voir **Virneburg**.

Feller (Nicolas), curé de *Herwerding*, ou *Habergie* (Habergy), prévôté d'Arlon, 1788 : une croix, cantonnée de quatre cœurs. L'écu, ovale, dans un cartouche. Sans L. (cachet en cire rouge) (C. C. B., reg. 46384) (voir **Mont**).

Feltz. Marie-Elisabeth de *Meven* (Meeuwen), baronne-douairière de Feltz, dame de Moestroff, la Rochette, Rosport, Herborn, Mompach et autres lieux, donne en admodiation, à Jean-Baptiste Gemen, officier et notaire à la Rochette, une part de la dime de Meysembourg, seigneurie appartenant à M^r de Stain de Hellingen, des parts des dimes de Herborn et de Mompach, avec juridiction, chasse, pêche, etc., et divers autres biens, 1763, le 7 décembre, à Luxembourg : deux écus ovales ; A, d'argent à trois pals de gueules, chargés, chacun, de trois besants d'or ; au chef (non pointillé), chargé de deux merlettes (**Feltz**) ; B, écartelé ; aux 1^{er} et 4^e, parti ; a, burelé de gueules et de ... (non hachuré) ; (**Looz**) ; b, de sable (!) à deux poissons adossés (**Chiny**) ; aux 2^e et 3^e, de gueules au lion (**Heinsberg**). Sur le tout, un écusson (non hachuré) à trois merlettes (blasonner : mouettes, en hollandais *meeuwen* = **Meeuwen**). Les deux écus sommés d'une couronne à neuf perles. S. : deux lions regardants. Sans L. (cachet en cire rouge) (M. Jules Vannérus).

Elle signe : *La douairière Baronne De Feltz*.

Le 5 avril 1769, ce bail est prorogé de six années.

— (Baron De), après le décès de sa dite mère, pour lui et son frère, proroge ledit bail pour six années, à partir de la Saint-Mathieu, 1776, et, comme, depuis quelques années, la famille a acquis une partie de Hollenfels, que Gemen a également prise en admodiation, de feu leur mère et des héritiers de Brias (Bryas), à raison de 40 écus, cette partie y est comprise, le tout à raison de 115 écus, 1775, le 4 septembre, à Luxembourg : d'argent à trois pals de gueules, chargés, chacun, de trois besants d'or ; au chef d'or, chargé de deux merlettes. L'écu, ovale, sommé d'un tortil de baron français. S. : deux lions regardants. Sans L. (cachet en cire noire) (Ibid.).

Fénétrange. *Dominus Hugo, dominus de Finstinga*, scelle comme témoin, 1286 : une fasce diapré. L. : ... *dni Hegon* *de Vinstin*... (Arch. de l'Etat, à Luxembourg, fonds de Reinach) (voir **NEUFCHASTEL**, **Pfaffendorff**, **KIRKELE**, Suppl.).

Fernelmont, voir **Marbais**.

Fevre, voir **Rotselaer**.

Fief (Jean du), 1602, cité T. I, p. 432, est ; non pas échevin de Liège, mais homme de fief du Hainaut, les mots « même qualité » se rapportant à l'article d'Adrien de Febure, 1591, et les trois articles suivants ayant été intercalés, après coup, dans le manuscrit (voir **Cambier**, Suppl.).

FIEFZ, voir **Viesville**.

Fiennes, voir **Helman**, **Noyelles**, **Ro**.

Fierins, voir **Steghele**.

Fierken, voir **Woude**.

Fierlant (Damoiseau Ferdinand-François de), licencié-ès-droits, échevin de Bruxelles, 1736 : parti d'argent et de gueules, à la rose (quintefeuille) brochant, de l'un en l'autre. C. : une queue de paon, chargée d'une rose, le tout entre une ramure de cerf. L. : *Sig D Ferdi Franc de Fierlant I U L scab Bruxel* (G., c. XVIII).

— (Charles de), écoutète de Turnhout, collateur d'une fondation du chef de feu sa belle-mère, Marie-Madeleine Claessens, 1787 : écartelé ; au 1^{er} et 4^e, comme le précédent (mais sans hachures) ; aux 2^e et 3^e, une fasce bretescée et contre-bretescée, accompagnée de six (3, 3) ... Cq. couronné. C. : une grande rose (double) entre une ramure de cerf. T. : deux hommes vêtus, tenant, chacun, une bannière fruste. Sans L. (cachet en cire rouge) (C. C. B., reg. 46371).

FIERMONT. Le personnage cité T. I, p. 433, est appelé : *Colart van Fiermont van Nijvele* (Nivelles) dans une quittance du 9 mai 1398 (Chartes des ducs de Brabant, N° 5935).

Figbé, voir **Man**.

Fines, voir **Fives**, Suppl.

Fischbach. *Robin, here zu Vischpach und zu Everlingin* (Everlange), scelle un acte des époux van Hellingen, 1403 : deux poissons adossés et un semé de croissettes pattées, au pied fiché. L. : ... *yn v. n V. sbach* (Arnhem, Chartes de Luxembourg, N° 340).

— *M[er]tin von Vischpach* (voir **Soleuvre**), 1442 : même écu, mais des croissettes simples, au pied fiché. C. : un ... (coussin?), soutenant un poisson nageant, sommé d'une boule, soutenant un grand panache. L. : ... *tin vo Vis. bach* (Ibid., N° 832) (voir **Rochette**, **Heffingen**, Suppl.).

Fisco, voir **Soumagne**.

Fives, lisez ainsi, au lieu de **Fines**, T. I, p. 433.

Flandre. Jean, évêque de Metz, prévôt de Bruges et de Lille, chancelier de Flandre, 1281, 2, 3 : dans le champ du sceau, ogival, l'évêque, assis (sans écu). L. : . . . is di gra epi m ppositi ac flandrie can Contre-scel : un écu au lion et à la crosse épiscopale brochante en bande ; à la bordure (simple). L. : ✠ *Secretum sigilli nostri* (Chartes des comtes de Flandre).

Les chartes ne révèlent pas le nom de famille de ce prélat.

— *Heinrick van Vlaendren, heere van Nieveve* (Ninove), chevalier, scelle parmi les nobles de Flandre, le traité entre le duc de Brabant et le comte de Flandre, 1339, le 3 décembre, à Gand : un lion couronné, au bâton (composé ou chargé de . . .) brochante. L. : ✠ *S' Henricus . . Flandria dns* *eneue* (Chartes des ducs de Brabant).

— *Guije van Vlaendren* déclare tenir, du château du comte, à Gand, une rente sur les brieven d'Assenede, 1420, le 28 avril : plain ; au franc-quartier chargé d'un lion. C. cassé. Seul, l'écu subsiste (Fiefs, N° 2258).

— *Jan van Vlaendren, heere van Praet ende van der Woestine*, et Jean van Messem (Messines) (ses sceaux sont tombés) font, en qualité de tuteurs, des dénombrements de fief pour Jacques van Ghistelle (Ghistelles), fils de sire Jean, seigneur de Dudzele et de Straten, qui tient, du bourg de Bruges, des fiefs à Knoeke et à Jabbeke, 1430, le 19 novembre : un chevron, accompagné en chef à senestre d'un écusson burelé au lion brochante ; au franc-quartier, brochante sur le chevron et chargé d'un lion. Cq. couronné. C. : un cygne (entier) entre un vol d'hermine. S. : deux léopards lionnés. L. : . . . van (Fiefs, N°s 8333, 8242).

— *Jean van Vlaendren, heere van Honnelede ende van Beveren*, etc., bailli de Bruges (voir **Velde**), 1515 : écu fort cassé ; on ne voit qu'un franc-quartier au lion. C. : une tête et col de lion entre un vol, issant d'une cuve. L. : ndres (Fiefs, N°s 8631-2).

— *Jehan van Vlaendren, heere van den lande van der Woestijne*, etc., déclare tenir, du château de Gand, la seigneurie van der Woesten (!), située dans la paroisse d'Haeltre (Aeltre), et dont une partie est enclavée par sa seigneurie van der Woestijne, avec haute, moyenne et basse justice, rentes, etc., 1542 (n. st.), le 8 janvier : un lion (très fruste, sans brisure perceptible). Cq. couronné. C. : un vol. L. : n d Flandres *Woestinn*. (Ibid., N° 2963) (voir **Croy, Messines, Oultremont, Poucques, Rubempré, Savoye, Schat, Temple, Termonde, Tronchiennes, Verdonct ; Ecluse, Enghien, Luu**, Suppl.).

Le seigneur de NIVEVE : d'or, au lyon de sable, lampassé et armé de gueulle, au baston composé d'argent et de gueulle, de huit pièces, sur le tout (CORN. GAILLIARD, *L'Anchienne Noblesse de la Contée de Flandres*).

Flémalle, voir **Libert**.

Flohant, voir **WARMERANGES**.

Florange. *Philippe, sires de Florehenges, chivelliers*, 1360, 5 : un lion, à la bordure (simple). L. : ✠ *S' dni Philippi d' Florehages* (Arcn. de l'Etat, à Metz, Seigneurie de Clervaux).

Floriet, voir **Hanon**, Suppl.

Fogelwajder (Maitre Jean-Baptiste), licencié-ès-droits, échevin de Bruxelles, 1627 : une bande, chargée de quatre étoiles. Cq. couronné. C. : un homme issant, tenant de la main droite . . . (cassé au haut). L. : *S Io (!) Ioannes Baptista Fogelwajder* (Abb. de Forest, c. 2496, A. G. B.).

Folkendange, voir **Langelaar**.

Fontaine (N.), curé de Marche (Luxembourg), 1786 : une fasce, chargée d'une molette à six rais et accompagnée de trois (2, 1) roses. C. : la molette. Sans L. (cachet en cire rouge) (C. C. B., reg. 46386) (voir **Malempré, Poincignon**, Suppl.).

FONTAINES, voir **Montenaeken**.

Fontenelles, comp. **Courrières**.

Fontenoy. *Jehan dou Fontenoit, sires daudignies* (Audignies), chevaliers, *a che jour prevos de Bavay*, reçoit de Jean de Rang (et Raing), châtelain d'Aymeries, une partie d'une somme à lui due, *a le cause de me terre daudignies*, 1368, le 31 octobre : plain ; au chef bandé, chargé d'un lambel. L. : *S Jehan [sire]* (Chartes des ducs de Brabant, N° 2232).

Fontoy. *Erard de Vench*, scelle 1368 (voir **OU-DENHEM**) : trois tours (représentées comme sur le sceau de 1374, décrit T. I, p. 461). Cq. couronné. C. : un vol de l'écu, mais les tours mal ordonnées. L. : *S' Erail (!) de Moncaitin* (Ibid., N° 2214).

Moncaitin = Montcheutin en Ardennes ?

Forbach, voir **WASSELNHEIM**, Salm.

Foreeste, voir **Nieulant**.

Forest, voir **Rueda**.

Forst, voir **VAERSTE**.

Forstbach, voir **MEREM**.

Forvie. *Anthionius de Forve*, abbé de l'abbaye du Saint-Sépulcre, de l'ordre de Saint-Benoît, à Cambrai, 1596 : dans le champ du sceau, ogival, l'abbé, debout, sous un dais, autour duquel un listel avec cette légende : *S. ne sine qverela ; dans*



Fig. 1.



Fig. 2.



Fig. 3.



Fig. 4.

Pl. CCXXXV.

Fig. 1. Jean van Dalem (voir **Dalhem**, **Daelem**) (1413),

Fig. 2. *Johannes de Habbeke* (1416),

Fig. 3. Jean van den Heetvelde, chevalier (1422) (1),

Fig. 4. *Johannes dictus Mours* (voir **Moers**) (1423),

échevins
de
Bruxelles.

(1) Voici la légende de son sceau : *S Iohānis de Heetvelde mil'.*



IN KÖNIGLICHEN
BIBLIOTHEK
KÖNIGLICHES
BIBLIOTHEK
KÖNIGLICHES
BIBLIOTHEK
KÖNIGLICHES
BIBLIOTHEK

le bas, un écu à dix (?) besants, ou tourteaux, rangés 3, 3, 3 et 1 (?), la pointe étant un peu fruste. L. : *Sigillum Ioannis abbatis sancti sepulcri cameracensis*. Contre-scel : un écu à dix (3, 3, 3, 1) losanges, accolés et aboutés (**Forvie**). L'écu posé sur une crosse en pal. Sans L. (cachet) (G., c. XIX, l. III).

Le grand sceau dont se sert l'abbé Antoine est probablement celui d'un de ses deux prédécesseurs immédiats : Jean (VII) Fruy, mort en 1591, ou Jean (VIII) Scourgeon (voir LE GLAY, *Cameracum Christianum*).

Fosse, voir **Ligne**, **Montmorency**; **Fosse**, Suppl.

Fossé. *Mathis de Fosseiz*, échevin de Luxembourg, 1360 : un croissant, soutenant trois étoiles, celle du milieu au moyen d'une tige. L. : *S Math*. *svp' Fossa* (Arch. de l'Etat, à Metz, Seigneurie de Clervaux).

— *Jehan du Fosset*, homme de fief du Hainaut et de la cour de Mons, 1338 : une hure de sanglier. T. senestre : un homme sauvage, appuyant sa massue sur l'épaule senestre. L. : *Seel Jehan d. Fosset* (M. Bivort de la Saudée, à Roisin).

— *Hermes de le Fosse*, homme de fief de la baronnie de Leuze, 1371 : une croix ancrée, chargée en cœur d'une croix pommetée. S. : un aigle, ou griffon. L. : *Fo* . . . (Comte Thierry de Limburg-Stirum).

— *Gille des Fosset* (sic), échevin de Nalines, 1603 : un chevron, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'une rose (M. Clément Lyon, à Charleroi) (voir **Obert**).

Fosseux, voir **Veiderau**.

Four (Ghislain du), homme de fief du Hainaut et de la cour de Mons, 1484 (n. st.) : un sautoir, cantonné de quatre étoiles. S. senestre : un aigle. L. : *S Gillain de Fovr* (Fonds de Locquenghien, c. 41, A. G. B.).

Fourment, voir **Aymeries**.

Fourneau (Damoiseau Jean de), seigneur de *Cruijkemborch* (Cruikembourg), Wambeek, Lombeek et Ternath, échevin de Bruxelles, 1616 : écartelé ; aux 1^{er} et 4^e, un chevron et un semé de billettes ; aux 2^e et 3^e, un lion. C. : une aigle issante. L. : *S Ioan de Fovrne . . . ni de Crvykenborch* (G., c. XV, l. 89-90).

— (*Theodericus de*), *licentiatu utriusque juris*, échevin de Bruxelles, 1599 : écartelé ; aux 1^{er} et 4^e, un chevron et un semé de billettes ; aux 2^e et 3^e, parti ; a, deux masses à picots, passées en sautoir ; b, un fascé de six pièces (ou bien : trois fascés). C. : un vol (un peu fruste). L. : *S Theodore de Fovrneav* 1598 (G., c. XIV, l. 80) (voir **Capelle-Saint-Ulric**, **Ranst**).

Les 2^e et 3^e quartiers, partis, représentent les armes de Marie de *Ghin* (Ghyn), dame de Cruikembourg.

Fraijbart, voir **Pijlijser**, **Schat**.

Fraije, voir **Sainte-Trinité**.

Fraipont, voir **Pitteurs**, **Thiry**.

France, voir **Rohan**.

François, voir **Pret**.

Franeau, voir **ROSNE**.

Frankenberg (*Emundus de*), *advocatus porcentensis* (de Burtscheid), 1314 : une croix échancrée. L. : *S' Emvndi de Vrakeberg* (Dusseldorf, Abb. de Burtscheid, N° 125).

— *Discretus vir Arnoldus de Frankenbergh*, miles, *advocatus* [de Burtscheid], scelle l'acte de la famille de Breitenbend, 1334 : même écu. L. : . . . *rnoldi* . e e . . . *rceto* (*Porceto*?) milit (Ibid., N° 121).

Franck (sans autre nom), écoute de *Stocheym* (Stockhem) (voir **Heijden**), 1337 : trois feuilles de tilleul, renversées, sans tiges (cœurs), accompagnées en cœur d'une étoile à cinq rais. L. : *S. ranconis* [Fl?e]. . . *Jen* (Chartes des ducs de Brabant, N° 1422).

Francke (*Johan*) *van Echternach*, échevin de Luxembourg, 1420 : de . . . à un grand écusson, chargé de deux étoiles à cinq rais en chef et de . . . (fruste) en pointe (une 3^e étoile ?) ; au lambel brochant sur l'écusson. L. : *Johan Vrank . . . Epternac* . . (Arnhem, Chartes de Luxembourg, N° 475).

Franckenstein, voir **Schütz**.

Francolet, voir **Serjacops**.

Franquet, voir **Leene**.

Fransen, voir **Bruijningh**.

Franzen. *Clais Frantzin*, *der Jonge, manrichter*, scelle un acte de *Johain von Willer* (Weiler), 1510 : une bande, chargée de trois quartefeilles. T. senestre : un homme sauvage, agenouillé, appuyant sa massue sur l'épaule gauche. L. : . . . *vs Franze* . . . *Ion* . . 1510 (Arnhem, Chartes de Luxembourg, N° 2213*).

Fransman[s], voir **Sanders**.

Fraula (Messire Thomas-Jean-Baptiste, vicomte de), seigneur de Broechem et Oelegem, résidant à Anvers, rue Royale, collateur de deux fondations dans les églises Saint-Jacques et Saint-Georges, 1787 : d'azur à la fasce échiquetée de trois tires, accompagnée de trois (2, 1) roses (quintefeilles). L'écu sommé d'une couronne à quinze perles, dont trois relevées. S. : deux lions. Sans L. (cachets en cire rouge) (C. C. B., 46341-3) (voir **Colen**).

Frederic[k]x, voir **Surpele, Woelmont**.

Freialdenhoven, voir **Nievenheim**.

Frenier (Englebert), échevin de Bruxelles, 1491, 1502 : une bande, chargée de trois chevrons. C. : un dragon (et non aigle) issant. L. : *S Imbrecht Frenier* (G., c. VI, l. 18^e, Chartreux, près de Bruxelles, c. 9, A. G. B.).

Frenz, voir **Müllenark**.

FRENTZE, voir **Rochette**.

Fresnoy, voir **Villers**.

Fridagh, voir **Buddenburg, Vridagh**, Suppl.

Friesheim, voir **Hoeve**.

Froijere, voir **Schat, Vilain**.

Procourt. Le sceau de 1397, décrit, T. I, p. 471, est, non pas, à un écu à trois roses, mais à un losange en chef à dextre et à deux roses, 1 en chef à senestre, 1 en pointe.

Fromelles, voir **Zickelen**.

Fruy, voir **Forvie**, Suppl.

Fuiant, voir **Clermay**.

Fünderich (?), voir **VOLMERICH**.

Furien, voir **Surien**.

Fusco de Mataloni (Messire Pierre-Alphonse de), seigneur du Sart-Messire-Guillaume, premier lieutenant au régiment de Ligne, résidant à Tournai, collateur de la chapelle castrale du Sart-Messire-Guillaume, 1787, le 18 avril : écartelé ; aux 1^{er} et 4^e, quatre pals de vair ; aux 2^e et 3^e, trois chevrons. Sur le tout, un écusson au lion couronné. L'écu, ovale, sommé d'une couronne à trois fleurons et à deux petites pyramides, chacune de trois perles. S. : un lion et un griffon, Sans L. (cachet en cire rouge) (C. C. B., reg. 46369).

G

Gaesbeek, voir **Louvain**.

Gaiffier (*Godefroy*), échevin de la haute cour de Jambes, 1541 ; échevin de Namur, 1544 : écartelé ; aux 1^{er} et 4^e, une hallebarde, accostée de deux molettes ; aux 2^e et 3^e, trois aiguères, rangées en fasce, en pointe, surmontées de trois piles. Cq. couronné. C. : un objet conique (bonnet, plumail en pomme de pin ?). L. : *S Godefro. Geffier* (Abb. de la Ramée, Etabl. relig., c. 3178, A. G. B.).

Gaijelinch (Henri) un des *fiable homme* (ou *homme fievé*) de *Beatris de Louvain, demisielle de Harstal* (Herstal) et de *Gazebeke*, 1335, le samedi prochain apres l'ascencion nostre seigneur (acte en faveur de l'abbaye de la Cambre) : trois (2, 1) losanges, accompagnés de trois étoiles à cinq rais, 1 au point du chef, 2 accostant le losange de la pointe. L. : *S Henr de . Gheili . . . (Cambre)*.

Galen (Jean van), Jean, son fils, et *Sander van Galen* scellent, parmi les *maige ind vriende de Bernt ind Gaidert van Strunckede* (Strünckede), frères, qui déclarent avoir reçu en fief, du duc de Clèves, comte de la Mark : *die borch toe Strunckede, mit oeren voirburchten, graven, vesten ind anderen oeren toebehoringen*, 1426, le 8 août ; Jean, le père : trois crampons. L. : *Sigillum Iohannis de Galen* (Dusseldorf, Clèves-Mark, N° 134).

Galen (Jean van), le fils, 1426 : il se sert du même sceau que son père (Ibid.).

— (*Sander van*), 1426 : même écu. L. : *Sigillum S . . . eri de Galen* (Ibid.).

— (*Henri van*), échevin de Nimègue, 1503 : même écu. Cq. couronné. C. cassé. S. : deux lévriers colletés, bouclés. L. : *Galen* (Abb. de Saint-Trond, c. 11).

Gallez, voir **Sproncholf**.

Galloeijs, voir **Bambeke**, Suppl.

Galoppe, voir **Hoen**, Suppl.

Gameren (P.-E. van), prêtre, chanoine à Turnhout, possesseur d'un bénéfice en l'église paroissiale de Vilvorde, 1787 : d'or à deux fascies de gueules. L'écu ovale. Cq. couronné. C. : un lévrier, colleté, bouclé, issant. Sans L. (cachet en cire rouge) (C. C. B., reg. 46372).

— (*J.-F. van*), échevin d'Anvers, collateur d'une fondation instituée, en la cathédrale, par David Haecx, mort en août 1606, et sa femme, Isabelle de Schot (morte *sexto nonas martii* 1624), 1787 : même écu (ovale). Même C. Sans L. (cachet en cire rouge) (Ibid., reg. 46340) (voir **Pruijssen, Stroobant**).

Gand. *Costinus* de Gandavo (voir **Stollart**), non